

Investissement Canada—Loi

Nous devrions examiner le changement d'objectif que propose le député de Winnipeg-Fort Garry. J'ignore s'il a le soutien de tous les députés de l'Opposition officielle, mais je m'imagine que la majorité d'entre eux l'appuient. L'article 2 que nous proposons se lit comme suit:

Reconnaissant qu'une augmentation au capital et que le développement de la technologie apporterait des avantages au Canada, la présente loi vise à encourager les investissements au Canada par des Canadiens et des non-Canadiens qui contribueront à la croissance de l'économie et à la création d'emplois . . .

C'est là notre objectif principal. Les deux députés de l'opposition qui sont déjà intervenus proposent de le modifier presque du tout au tout. Ils ne proposent pas d'encourager les Canadiens et les étrangers à investir au Canada afin de relancer l'économie et de créer des emplois. D'après eux, la loi devrait viser à instaurer la notification et l'examen des projets d'investissement au Canada par des non-Canadiens de façon à faire en sorte qu'ils contribuent à la croissance de l'économie. Quelle attitude rétrograde! Ils veulent garder la terminologie de la Loi sur l'examen de l'investissement étranger. Ils veulent que l'agence joue un rôle policier et régulateur propre à décourager l'investissement et la croissance économique au Canada. C'est pourquoi les députés ministériels ont rejeté cet amendement article à l'étape du comité. Il est temps de changer la réputation que nous nous sommes faite hélas puisque les pays du monde se demandent si oui ou non les investisseurs sont bien venus au Canada.

Une organisation digne de foi, le Forum économique européen, fait une évaluation annuelle dans laquelle elle cote divers pays en ce qui a trait à l'investissement et à la croissance économique. Il y a environ un an, dans son rapport sur l'accueil réservé aux investisseurs étrangers dans 24 pays, le Canada s'est classé dernier. Dans son plus récent rapport, celui de l'an dernier, elle a fait le même relevé dans 28 pays et, bien entendu, le Canada est 28^e. Monsieur le Président, n'est-il pas étonnant que l'opposition officielle, par la voix d'un représentant, appuyé par le député socialiste qui vient de parler, ne continue pas moins d'essayer de nous convaincre qu'il faut revenir à la vieille formule en ce qui concerne l'Agence d'examen de l'investissement étranger?

Nous visons à encourager les Canadiens et les étrangers à investir dans notre économie. Depuis que nous avons pris le pouvoir en septembre, nous avons approuvé toutes sortes d'investissements étrangers au Canada. Dernièrement, nous avons fait un relevé pour savoir combien d'emplois pourraient être créés grâce à ces nouveaux investissements. A la suite des demandes approuvées depuis septembre aux termes de la loi actuelle, ces nouveaux emplois pour des Canadiens atteindraient le chiffre de 21,000. Par ailleurs, nous savons que 2,500 autres emplois vont être préservés. Imaginez ce qui va arriver une fois que nous aurons le mandat positif du projet de loi C-15 pour encourager plus d'investissements de cette nature de la part de Canadiens et de non-Canadiens.

Nous voulons empêcher la fuite de capitaux et inverser cette tendance. Depuis 1979, les investissements étrangers au

Canada ont diminué de deux milliards de dollars, ce qui est tout à fait regrettable. Dans toute notre histoire, on n'a jamais vu un tel exode de capitaux en si peu de temps. C'est la tendance qu'il faut inverser, et ceux qui s'opposent au principe et aux visées du projet de loi C-15 nous empêchent de le faire et de ce fait de créer des emplois pour les Canadiens.

M. George Baker (Gander-Willington): Monsieur le Président, je voudrais dire quelques mots au sujet de la déclaration du ministre. Je trouve très drôle que le ministre prétende encourager la création d'emploi alors qu'il a accepté que les crédits de son ministère soient réduits de 200 millions de dollars sur les ordres du président du Conseil du trésor (M. de Cotret). Dans quel domaine le ministre a-t-il pratiqué ces réductions de 200 millions? Dans le domaine des programmes d'encouragement. Il a supprimé les seuls programmes dans son ministère, qui avaient un effet tangible dans les régions où le taux de chômage était élevé. Pourtant, le ministre ose prétendre devant la Chambre que son gouvernement va créer de nombreux emplois.

Ce dernier devrait comprendre que les véritables créateurs d'emplois au Canada, ce sont les entreprises qui ont surmonté de nombreuses difficultés dans divers domaines au fil des ans, soit les entreprises que possèdent et exploitent des Canadiens. Il s'agit d'entreprises familiales qui exercent leur activité dans le secteur primaire. Le ministre devrait s'en rendre compte.

Le ministre a fait allusion aux anciens programmes politiques du gouvernement libéral, mais il a négligé de tenir compte de notre nouvelle orientation en faveur du changement et d'examiner les mesures que nous préconisons pour les régions où sévit un fort taux de chômage. Le ministre oublie que son gouvernement recommande au secteur de la pêche dans l'est du Canada, le plus gros employeur de la région, de regrouper ses activités. Il est dit cependant dans l'exposé financier que la consolidation de l'emploi dans ce secteur devra se faire de concert avec des initiatives publiques et privées destinées à favoriser la création d'emplois dans d'autres secteurs d'activité de l'économie. De quels autres secteurs le ministre peut-il bien parler?

● (1150)

M. Gurbin: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Les observations du député nous intéressent beaucoup, mais serait-ce trop lui demander que de revenir au sujet du projet de loi à un moment donné dans son discours?

M. Gauthier: Il n'y a pas matière à faire un rappel au Règlement.

M. le vice-président: Je pense bien que le député de Gander-Willington en a fini avec son analogie. Il a la parole.

M. Baker: Monsieur le Président, si le député avait été ici, et je présume qu'il l'était et qu'il a entendu le ministre, qu'il a écouté sa déclaration . . .

M. Gurbin: J'étais présent et j'ai été fort impressionné.